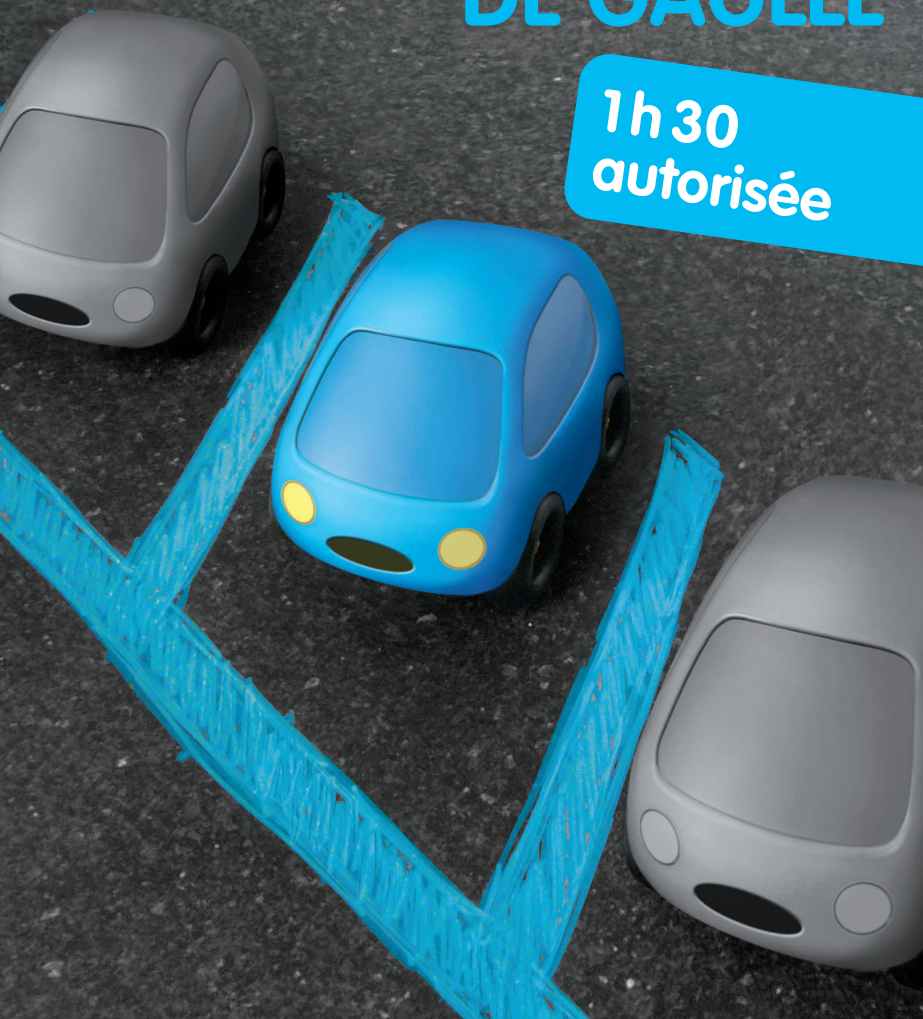


STATIONNEMENT ZONE BLEUE

Place G. ANTHONIOZ
DE GAULLE

1h30
autorisée





Zone Bleue pourquoi ?

Les atouts de la Zone Bleue

Des places de stationnement réglementées mais gratuites pour faciliter la vie des cœurs de quartiers :

- favorise l'accès aux commerces et aux équipements de proximité en assurant une plus grande rotation,
- supprime les véhicules ventouses (véhicules qui occupent de façon abusive une place de stationnement).

La signalisation Zone Bleue

Panneau d'entrée



Durée de
stationnement
autorisée

Créneau horaire
de la réglementation

Panneau de sortie



Disque bleu européen

Indiquez votre heure d'arrivée.
Le temps maximal de stationnement figure sur
les panneaux de signalisation de la zone



Zone Bleue mode d'emploi

Les zones bleues obéissent aux normes européennes.

Le disque bleu européen remplace le traditionnel « disque bleu ».

Ce dispositif **Zone Bleue** réglemente les durées de stationnement autorisées en fonction des besoins de rotation aux abords des commerces, sur les emplacements parkings dûment signalés par un marquage au sol (bleu) et des panneaux.

La durée de stationnement autorisée est indiquée sur les panneaux de signalisation.

Comment utiliser votre disque de stationnement ?

- Le disque doit être positionné sur la face interne du pare-brise ou, à défaut, sur la partie avant du véhicule.
- L'automobiliste doit indiquer sur le disque européen son heure d'arrivée.
- Vous pouvez stationner au maximum de la durée mentionnée sur les panneaux.

Quand utiliser votre disque ?

- Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
hors jours fériés
- Durée maximum de stationnement : 1 h 30



Où se procurer le disque de stationnement ?

- Le disque est disponible gratuitement auprès des commerces de la zone de stationnement et équipements publics (mairies, bibliothèque...) du secteur, dans la limite des stocks disponibles.
- Le disque est également disponible à l'achat dans les magasins spécialisés.

Place G. ANTHONIOZ DE GAULLE

Comment mieux stationner et
vous déplacer dans votre quartier.



Venez en vélo ou à pied

— Aménagement cyclable

▲ Station VéloToulouse

● Stationnement vélo

Pour vos stationnements de courte durée

Parkings Zone Bleue (1h30 maxi) :

- place A. De Gaulle
- rue H. Desbals

Pour vos stationnements de longue durée Parkings (24h maxi) :

- parking rue A. Bergès,
à 1 minute à pied des commerces
- parking rue H. Desbals,
à 1 minute à pied des commerces

Information stationnement ZONE BLEUE

Consultez stationnement.toulouse.fr
ou téléphonez à **Allô Toulouse**

